



REMISE OFFICIELLE DES DIPLÔMES DE CERTIFICATION ALLEMAND

Monsieur Ségard, nouveau Proviseur du lycée Stanislas, a remis officiellement les diplômes attestant des compétences en allemand pour la session 2019, en présence de P.Benoît, chef des travaux HR. Cette remise a eu lieu la veille des vacances d'automne au bar d'application du lycée à l'initiative de S.Cartamina, professeure ayant accompagné les élèves dans leur démarche.

Ces élèves de première étaient en mars dernier en 2nde générale et 2nde technologique Hôtellerie-Restaurant. Monsieur Ségard a félicité les élèves pour leur implication et souligné à cette occasion l'atout décisif que représentent les langues notamment au niveau professionnel mais également en tant que futur citoyen européen dans un monde qui évolue vite.

crédits photo : A.Kazan, Proviseur-Adjoint.



LA NORME CECRL (Cadre Européen Commun de Références pour les Langues)					
A Utilisateur élémentaire		B Utilisateur indépendant		C Utilisateur expérimenté	
A1 Initiation ou découverte	A2 Intermédiaire ou usuel	B1 Niveau seuil	B2 Avancé ou indépendant	C1 Autonome	C2 Maître

Les élèves de 2nde de la section euro allemand qui ont assisté avec plaisir à cette remise de diplôme se sont déjà déclarés partants pour tenter cette certification en mars 2020.

Les enjeux sont en adéquation avec les épreuves du bac 2021 auxquelles ils vont être confrontés rapidement, dès le second trimestre de première !

